

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SORBONNE UNIVERSITÉ

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le décret n° 2017-596 du 21 avril 2017 portant création de l'université Sorbonne Université ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2014 accréditant l'Université Paris VI en vue de la délivrance des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. Serigne Mouhamed Mbacke SALL, né le 14 Mai 1991 à DAKAR (SENEGAL (REPUBLIQUE)),

en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

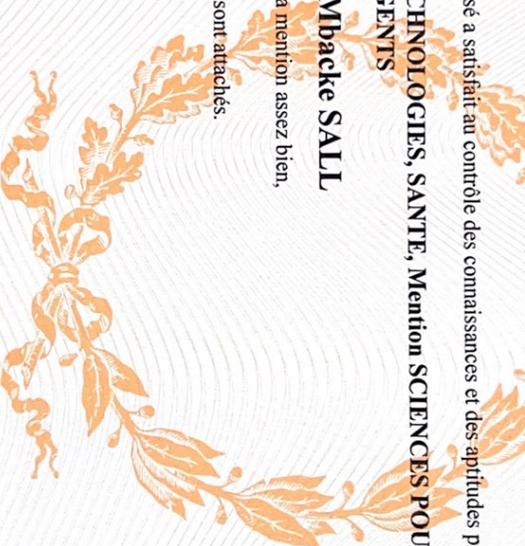
Le diplôme de **MASTER DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, Mention SCIENCES POUR L'INGENIEUR, parcours type INGENIERIE DES SYSTEMES INTELLIGENTS**

est délivré à **M. Serigne Mouhamed Mbacke SALL**

au titre de l'année universitaire 2018-2019, avec la mention assez bien,

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Fait à Paris, le 23 Octobre 2019

Le Président de Sorbonne Université

JEAN CHAMBAZ

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



GILLES PÉCOUT

Le titulaire

N°

SORBONU 14520597

201906162